



## MERATHON CKC AURAY

L'inscription au Merathon implique l'acceptation expresse par chaque concurrent dudit règlement, donc des règles spécifiques aux différentes épreuves de cet évènement.

**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE LE JOUR DES DIFFERENTES EPREUVES. LA PRE-INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE.** Les inscriptions seront acceptées par voie postale jusqu'au vendredi matin précédant la course (jour de réception du courrier).  
L'organisateur ne pourra être tenu responsable des avaries, perte de matériel des participants utilisant leur embarcation personnelle

Le Merathon est organisé par le C. K. C. Auray.

Tout concurrent s'engage à se soumettre aux règles spécifiques de l'épreuve par le seul fait de son inscription.

Au moment de son inscription, chaque participant s'engage :

- pour les licenciés, à fournir la copie (ou le numéro) de sa licence, ou, pour les non-licenciés, à fournir un certificat médical d'aptitude au moment du retrait des dossards à l'école de voile.
- Atteste être apte à nager 25 m et à s'immerger.
- A suivre le parcours tracé par l'organisation ceci pour des raisons de **SECURITE INDIVIDUELLE** (coquillages tranchants, tiges métalliques à peine immergées ...) et **ENVIRONNEMENTALE** (non dégradation du milieu maritime)
- A porter son dossard (numéro visible) et les équipements de sécurité demandés tout au long du parcours.
- A respecter les règles de sécurité et de navigation qu'elles soient implicites, écrites ou orales données par le staff organisateur en particulier le code de la navigation (la navigation n'étant pas réservée uniquement à nos embarcations).
- A ne laisser trainer aucun déchet où que ce soit pour les mettre dans les bacs de tri ou poubelles disposés à l'arrivée, en particulier sur la plage de départ et les espaces environnants (espace naturel protégé).

- A prévenir le(s) bateau(x) de sécurité le plus proche si une ou des personnes se trouvent en difficulté.

**POUR LES MINEURS, autorisation parentale obligatoire.**

Par sa participation au Merathon, chaque concurrent autorise expressément l'organisation (ou ses ayants droit) à utiliser son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de la communication du Merathon.

En cas de force majeure, l'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve ou de modifier le parcours. Les concurrents seront donc seulement remboursés de la moitié de leur inscription.

## INFORMATIONS

### COURSE

Le Merathon est ouvert aux kayak, canoës, pirogues, et SUP.

Le départ se fera depuis la plage de l'école de voile, un plan précis sera affiché à l'école de voile.

Le départ est donné en 3 vagues :

- les paddles (parcours des 15 km randonnée)
- les participants aux parcours des 21 km (Méaban)
- les participants au parcours des 15 km (randonnée)

L'arrivée se fait au port de Saint-Goustan. Un chronométrage est effectué par des bénévoles, **les temps sont donnés à titre indicatif.**

### TARIFS

	Inscription et paiement avant le 1 <sup>er</sup> octobre	Inscription avant le 1 <sup>er</sup> octobre et paiement le jour de la course
Prix licencié	8 €	10 €
Prix non licencié	13 €	15 €
Prix V6 club (licenciés)	27 €	30 €
Kit location kayak 1 participation et assurance incluse	35 €	40 €
Kit location kayak 2 participation et assurance	45 €	50 €
Caution location bateau (versement à part, rendue à la restitution de	200 €	200 €

l'embarcation)		
Caution dossard par bateau	10 €	10 €

## SECURITE

Tout participant doit être équipé d'un gilet de flottabilité et de chaussons (présence de parcs à huitres).

Les bateaux et le matériel de sécurité doivent être conformes aux réglementations en vigueur, sous peine de non-départ ou disqualification.

La vérification est faite par le compétiteur, sous sa responsabilité.

Un contrôle inopiné pourra être mis en place au départ et à l'arrivée, sur décision du responsable de l'organisation.

Kayak de mer	Caissons étanche
Canoë et kayak descente	Réserves de flottabilité
Stand Up Paddle	Leash

## ATTENTION :

Les dossards seront à retirer impérativement le jour de la course à l'école de voile de Locmariaquer de 10 h à 12 h.

## CLASSEMENT, PRIX ET TROPHEES

Le Merathon, bien qu'étant un évènement sportif, n'en reste pas moins ouvert à toutes et à tous, licenciés ou non. Par voie de conséquence, seuls seront récompensés les « compétiteurs », participant à la course des 24 km (Méaban) : les 3 premiers catégorie K1 hommes, les 3 premiers catégorie K1 femme, les 3 premiers catégorie K2, les 3 premiers catégorie V1, les 3 premiers catégorie V6.

Une catégorie est récompensée si plus de 5 concurrents de cette catégorie sont classés à l'arrivée.

L'organisateur peut aussi décider de décerner des récompenses selon d'autres critères (âge, provenance géographique, nombre de participations...).

**Les temps relevés par l'équipe bénévole de chronométrage sont indicatifs.**

**L'organisateur, si nécessaire, se réserve le droit de modifier le présent règlement,  
d'annuler ou de procéder à des arrangements.**

**Tout changement important sera porté à la connaissance des participants**